

Votre lettre du
Vos réf.
Nos références Cellule administrative
Personne de contact
Tél. 0800/35 123
Fax
E-mail dispo@actiris.be
Annexe(s)
Date

Objet : Demande d'entretien d'évaluation – Procédure DISPO J

ART .36§1,5°, de l'A.R du 25/11/1991 portant réglementation chômage

Art. 9§ 3 AGRB du 16/02/2017 organisant le Contrôle de la Disponibilité des demandeurs d'emploi résidant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale

Cher Monsieur, Chère Madame,

Par la présente, je vous informe que 3 mois après votre dernière évaluation négative, vous pouvez introduire **UNIQUEMENT par courrier recommandé ou par dépôt à la réception du service de Contrôle de la Disponibilité** une nouvelle demande d'entretien d'évaluation auprès de ce service.

L'évaluation demandée portera sur la période comprise entre la date de votre précédente décision et la date de réception de votre nouvelle convocation.

Nous vous invitons à compléter le formulaire en annexe et à nous le renvoyer à l'adresse suivante : **ACTIRIS** – Service Contrôle de la Disponibilité – Rue Royale 145 à 1000 Bruxelles.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Directeur Général,
Grégor CHAPELLE Par délégation,

ACTIRIS

**Service Contrôle de la Disponibilité
Rue Royale, 145**

1000 BRUXELLES

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'UN NOUVEL ENTRETIEN
D'ÉVALUATION PENDANT LE STAGE D'INSERTION
PROFESSIONNELLE**

Votre identité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

N° registre national :

Je sollicite un nouvel entretien d'évaluation pendant mon stage d'insertion professionnelle

Date :

Signature :

Remarque importante :

Suite à la sixième réforme de l'Etat, la compétence du Contrôle de la Disponibilité des chômeurs de la Région de Bruxelles-Capitale a été transférée à Actiris qui est dès lors chargé de l'exécution de ce contrôle. La compétence de payer les allocations n'est pas transférée aux Régions et reste confiée à l'Onem, en collaboration avec les organismes de paiement.